

Le 09 mars 2009

DIRECTION DE L'ANIMATION
Projet Éducatif Local

Nos réf : CB / CG PEL

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU PEL
Jeudi 26 février 2009
Salle des Arts Martiaux, La Coutancière

Présents :

- Monsieur LE LEUCH, Adjoint délégué à l' Action Culturelle et à la Communication,
- Madame VERDON, Adjointe déléguée au Développement Éducatif Local,
- Madame LEBLANC, Adjointe déléguée à la Vie Scolaire,
- Madame JAUNET, Conseillère Municipale subdéléguée à la Petite Enfance,
- Madame CALANVILLE, Conseillère Municipale subdéléguée à la Jeunesse,
- Madame ERIAUD, Conseillère Municipale,
- Madame LEBERRE, Conseillère Municipale,
- Monsieur TRELLU, Conseiller Municipal,
- Monsieur HUGO, Directeur de l' Animation,
- Madame GARÇON, Responsable Service Petite Enfance,
- Monsieur PINARD, Directeur Capellia et Action Culturelle,
- Monsieur NOGUE, Responsable Service des Sports
- Monsieur JACQUET, Responsable Service Jeunesse,
- Monsieur MARCHAND, Coordinateur des Accueils Périscolaires et Interclasse,
- Monsieur SEGURA, Président de l' Office Municipal des Sports,
- Madame VIAUD, Principale Collège la Coutancière,
- Monsieur DIVET, Chef de projet Jeunesse Éducation Populaire Conseil Général,
- Monsieur DANIEL, Conseiller pédagogique de l' Education Nationale,
- Madame GREGOIRE, Conseillère pédagogique de l' Education Nationale,
- Madame TUCHAIS, Conseillère Technique DRDJS
- Monsieur LEBRETON, Directeur École élémentaire la Lande de Mazaire,
- Madame LE TILLY, FCPE la Blanchetière,
- Madame NOZAY, Confédération Syndicale des Familles,
- Monsieur GABORIEAU, Président OMCRI,
- Monsieur LOREE, Représentant Parents d'élèves Doisneau
- Monsieur LEFORT, Membre de l' Association ACC Judo Jujitsu
- Madame MEZERETTE, Coordinatrice Projet Éducatif Local
- Madame BOUCHET, Coordinatrice Projet Éducatif Local

Les excusés :

- Monsieur le Maire,
- Madame DEBORDE, Adjointe déléguée à l' Environnement et aux Espaces Publics,
- Madame ALESSANDRINI, Conseillère Municipale,

- Madame DEMANGEAT LECONTE, Responsable Service Vie Scolaire,
- Madame COULOMBIER, Responsable Bibliothèque Municipale,
- Madame KUHN, Directrice École maternelle La Lande de Mazaire,
- Monsieur ROUGIER, Directeur École élémentaire Beausoleil,
- Madame BOCHER, Présidente Comité de Jumelage OMCRI,
- Monsieur ROTTIER, Président Bourdaines Nature,
- Monsieur GUINEL, Zéphir Périscol,
- Madame CLOUET, Confédération Syndicale des Familles,
- Monsieur LEFORT, Adjoint délégué à la Démocratie participative et à la Vie Associative,

ORDRE DU JOUR :

- 1- Présentation e l'évaluation des actions menées depuis 2006.
- 2- Présentation de l'évaluation du Projet Éducatif Local (version n°1)
- 3- Présentation du nouveau Projet Éducatif Local et de ses évolutions
- 4- Échéances / groupes de travail à venir
- 5- Questions diverses

1- Présentation e l'évaluation des actions menées depuis 2006.

Voir document ci-joint.

2- Présentation de l'évaluation du Projet Éducatif Local (version n°1)

Mademoiselle AIRAUD Céline informe le Comité de Pilotage de l'état d'avancement de l'évaluation du Projet Educatif Local (version n°1). Elle entame aujourd'hui la phase de consultation des différents partenaires du projet.

Cette phase se déroulera sous forme d'entretiens. Un travail de synthèse sera réalisé afin de répertorier les préconisations.

3- Présentation du nouveau Projet Éducatif Local et de ses évolutions

Voir document ci-joint

4- Échéances / groupes de travail à venir

Les groupes de travail annoncés au Comité de Pilotage d'octobre 2008 n'ont pas pu voir le jour, faute de temps.

Trois commissions de travail vont cependant être mis en place :

- 1- Organisation du « Rallye Cap Loisirs ».
- 2- Les rythmes des enfants et des jeunes.
- 3- Une journée autour du monde avec Jamel Balhi.

Voir l'échéancier ci-joint.

5- Questions diverses

- Monsieur LOREE, représentant Parents d'élèves, fait remarquer qu'il est important de travailler sur la communication du PEL, et de communiquer vers ceux qui n'ont pas accès au blog.
- Isabelle VERDON exprime qu'il apparaît nécessaire de travailler sur un document (type BD) qui faciliterait la lecture du PEL et l'appropriation du projet.

- Monsieur DIVET, Chef de projet Jeunesse Éducation Populaire Conseil Général, fait remarquer que la demande de consultation auprès des habitants est intéressante et peu habituelle.
Il ne faut cependant pas se faire d'illusion sur les retours que peuvent occasionner cette démarche. La mobilisation sur le Projet Éducatif Local se fera par une entrée pratique. C'est à partir des préoccupations ou des intérêts des uns et des autres que nous mobiliserons les différents acteurs potentiels.

Carole MEZERETTE, pour des raisons personnelles a quitté le poste de Coordinatrice du Projet Éducatif Local.

Christelle BOUCHET lui succède : christelle.bouchet@lachapellesurordre.fr

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe Déléguée au Développement
Éducatif Local,

Isabelle VERDON

Annexes

Composition des différentes commissions

La commission « Rallye CAP LOISIRS »

- Madame NOZAY Chrisine, Confédération Syndicale des Familles
- Madame BABIN-CHEVAYE Anne, Conseillère Municipale

La commission « Les rythmes de l'enfant et des jeunes »

- Madame GREGOIRE Françoise, Conseillère Pédagogique
- Monsieur DANIEL François, Conseiller Pédagogique
- Mademoiselle Céline ERIAUD, Conseillère Municipale
- Madame JAUNET Béatrice, Conseillère Municipale
- Monsieur MARCHAND Olivier, Coordinateur des Accueils Périscolaires
- Monsieur LOREE Yannick, Représentant Parents d'élèves
- Madame LEBLANC Nathalie, Adjointe au Maire
- Madame LE TILLY Soazig, FCPE Blanchetière

La commission « Une journée autour du monde avec Jamel Balhi »

- Madame VIAUD Marie Laure, Principale collège la Coutantière

Il est encore possible de s'inscrire. Merci de vous adresser assez rapidement à Christelle BOUCHET, Coordinatrice du PEL par téléphone au 02-51-81-87-55 ou par e-mail à l'adresse suivante christelle.bouchet@lachapellesurordre.fr

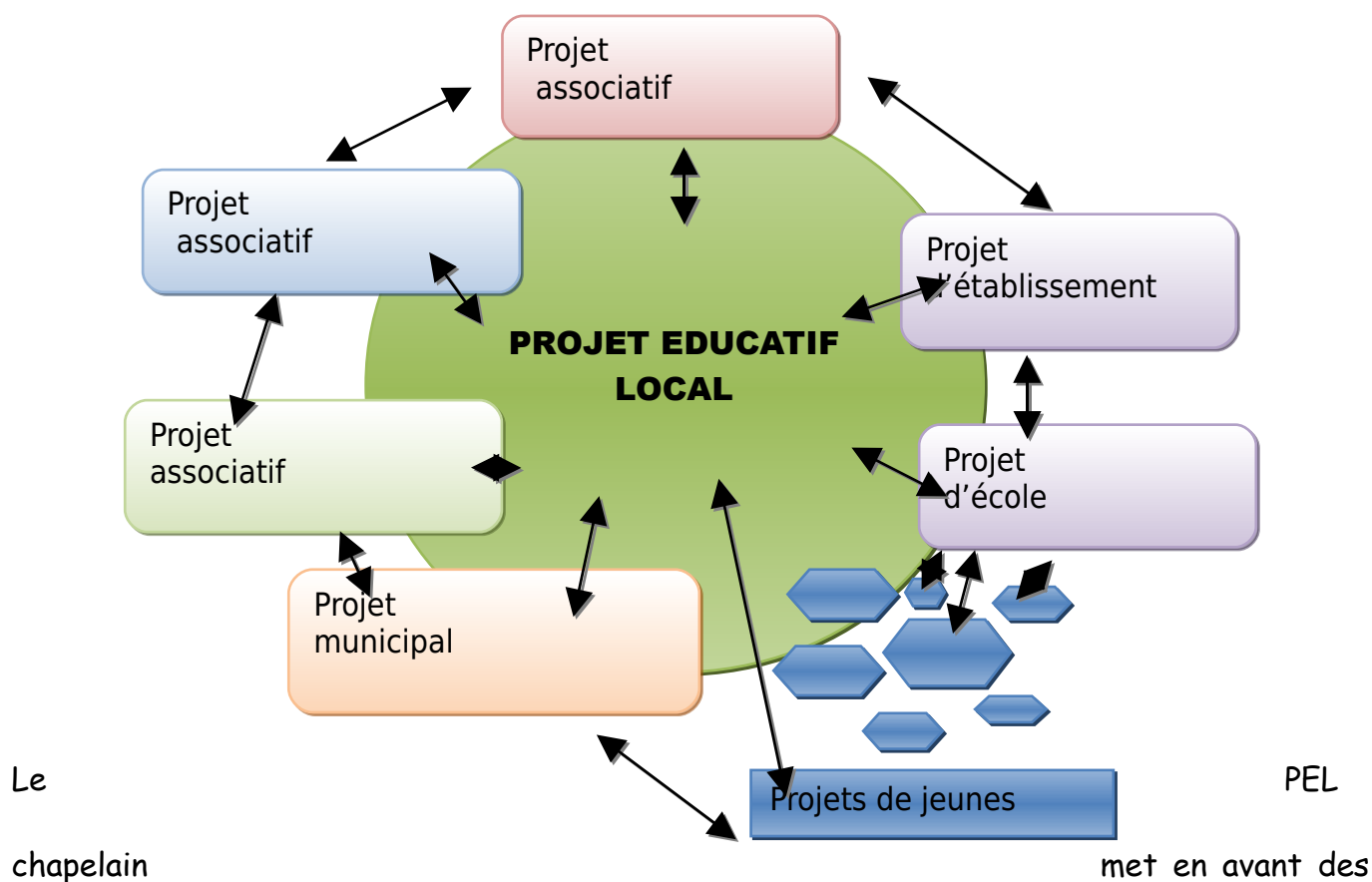
EVALUATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL

Évaluation du PEL 2004-2008

Le PEL sera, pour une bonne part, déterminé par la capacité des acteurs locaux à faire vivre :

- Une responsabilité partagée dans la transmission de valeurs éducatives permettant d'émanciper les plus jeunes pour en faire des adultes citoyens
 - Une démarche collective visant à corriger les inégalités sociales en matière éducative (agir pour le plus grand nombre)
- Une organisation simple et claire de la démarche du PEL
- Une production d'initiatives mobilisant prioritairement les ressources des acteurs de terrain en partenariat avec la Ville qui s'engage dans une responsabilité d'appui et d'accompagnement.

«Œuvrer, tous ensemble, à former des enfants, des adolescents, citoyens épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et d'être les acteurs de la société de demain»



valeurs éducatives universelles sur lesquelles il repose :

- Ouverture sur le monde
- Citoyenneté
- Laïcité
- Respect
- Autonomie
- Mixité
- Solidarité
- Équité

L'évaluation

Elle doit permettre :

d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs affichés par le PEL (mise en œuvre d'une éducation partagée répondant aussi bien à la demande sociale exprimée, qu'aux besoins repérés).

Mais aussi

- de montrer les points de blocage qui empêchent l'action éducative de produire pleinement ses effets.
- d'identifier des leviers d'action pour améliorer son efficience.

Le référentiel politique (document descriptif du PEL chapelain)

1. Public visé

- **Nécessité de préciser la tranche d'âge** : La Ville envisage-t-elle de prendre en compte la tranche d'âge 0/6 ans et d'élargir jusqu'à 25 ans? Implicitement, le PEL concerne actuellement les 6/18 ans.
- La notion de handicap doit être plus clairement formulée

2. Les acteurs

Même si le référentiel chapelain s'applique à élargir la responsabilité éducative à un ensemble très ouvert d'opérateurs, nous restons néanmoins dans le carré serré des acteurs publics et des associations.

L'expérience de vie des jeunes ne se réduit pas qu'aux contacts développés avec l'école, l'association de loisirs et la famille. L'enfant ou le jeune se crée aussi son espace, au sein de son groupe de pairs, dans l'espace public, à travers les médias... mais cela reste très faiblement pris en compte dans le référentiel.

- **La position de la famille**, même si elle est citée et reconnue comme précieuse au plan éducatif, elle reste très peu développée dans le document.

Par sa construction, le référentiel favorise la représentation d'une relation quasi-exclusive entre le jeune et l'institution (ou l'équipement).

- « Penser, parler **pour** les jeunes » ou « Penser, parler **avec** les jeunes »:

Si le référentiel élargit la responsabilité éducative explicitement aux enfants et aux jeunes, il ne les reconnaît pas comme « parties prenantes » dans le projet éducatif.

Les enfants et les jeunes sont pensés comme « acteurs de demain » mais tout en étant objet de la cohérence, voire de la pensée collective des adultes et des institutions référentes.

3. L'usage

Dans le processus d'évaluation, il s'agit de prendre la mesure de l'impact du PEL sur les activités des acteurs de la démarche. L'évaluation porte sur les instruments de mise en œuvre du projet:

- La structuration du référentiel:

Il reste très peu éclairant et précis sur les principes d'action et les modes opératoires qu'il entend promouvoir.

- × Prendre l'enfant dans sa globalité et tendre à respecter son rythme
- × Améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative
- × Favoriser les projets visant à développer la citoyenneté et la vie démocratique

Le référentiel actuel affiche un système d'intentions particulièrement large qui contribue peut-être à en atténuer son attractivité.

- L'aspect commun de la démarche

La multiplicité des référentiels possibles pour les acteurs de terrain affecte l'idée même d'un référentiel PEL !

Ainsi, par exemple un directeur d'école se repérera-t-il au référentiel de l'Inspection d'Académie, au projet d'école et/ou au PEL chapelain ? L'animateur, le responsable associatif se réfèrera-t-il au projet de la structure ou à celui du PEL ?

Pour l'heure, les référentiels peuvent se heurter. Le défi du PEL -encore récent- consiste à créer une symbiose entre ces différents dispositifs.

- La lisibilité du référentiel

En terme de lisibilité, d'accessibilité, le référentiel tel qu'il est présenté actuellement, est peu attractif.

Il est surtout non disponible que ce soit sur support papier et/ou en version électronique.

Il serait nécessaire de repenser sa forme et d'envisager plusieurs déclinaisons en fonction des « publics » visés.

- La communication

Il s'agira d'évaluer la communication et la diffusion du référentiel:

- × Entre les acteurs
- × En direction des Chapelain(e)s